

■ **BAUMGARTNER PAPIERS SA**, à Crissier (FOSC du 24.01.2002, p. 16). Statuts modifiés le 6 mai 2002. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 3'000'000 par l'émission de 2'900 actions nominatives de CHF 1'000. Apport en nature selon contrat du 6 mai 2002 et bilans au 1er janvier 2002 : certains actifs (CHF 40'481'337) et certains passifs (CHF 34'775'571.29) de la société BAUMGARTNER Fibertec SA, à Crissier, soit un actif net de CHF 5'705'765.71; en contrepartie, il est remis 2'900 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 2'805'765.71 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Capital-actions entièrement libéré : CHF 3'000'000, divisé en 3'000 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 5712 du 11.06.2002
(00513356 / CH-550.1.028.065-4)